

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## RÉVISION NUMÉRO 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CONTIGNÉ

Par arrêté n°2020 01 16 CONTI PLU N°001 du 16 janvier 2020, Madame la Maire, Maryline LEZE, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Contigné.

L'enquête se déroulera en mairie de Contigné du **jeudi 6 février à 15h au jeudi 12 mars 2020 à 18h**, soit pendant une durée de 36 jours.

Monsieur LECUYER Jacques, Officier supérieur du Génie, a été désigné comme commissaire enquêteur.

Un dossier d'enquête publique accompagné d'un registre d'enquête sera mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture des mairies de Contigné, de Châteauneuf-sur-Sarthe et de Champigné :

	Contigné	Châteauneuf-sur-Sarthe	Champigné
Lundi	fermée	9h – 12h / 13h45 – 16h45	Fermé
Mardi	10h30 – 12h	9h – 12h	9h – 12 h30 / 14h – 17h
Mercredi	fermé	9h – 12h / 13h45 – 17h45	9h – 12h
Jeudi	15h – 18h	9h – 12h	9h – 12h
Vendredi	fermé	9h – 12h / 14h – 16h	9h – 12h / 14h – 17h
Samedi	9h00 – 12h00	10h30 – 12h	9h – 12h

Le dossier sera également consultable, durant l'enquête, sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://leshautsdanjou.fr/urbanisme-cadre-de-vie/enquete-publique/>

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations et propositions écrites à Monsieur le commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête :

- Par voie postale au siège administratif de la commune à l'adresse suivante : « M. le commissaire enquêteur – révision du PLU de la commune déléguée de Contigné - 36 rue Henri Lebasque, Champigné – 49330 LES HAUTS-D'ANJOU »
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [enq.pub.plu@leshautsdanjou.fr](mailto:enq.pub.plu@leshautsdanjou.fr)

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et par voie électronique, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences, seront consultables en mairie déléguée de Contigné au sein du registre pour ce qui concerne les observations et propositions transmises par voie postale et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante, <https://leshautsdanjou.fr/urbanisme-cadre-de-vie/enquete-publique/>, pour les observations et propositions transmises par voie électronique.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie déléguée de Contigné aux jours et heures suivants :

- **Jeudi 06 février 2020 de 15h à 18h**
- **Samedi 29 février 2020 de 9h à 12h**
- **Jeudi 12 mars 2020 de 15h à 18h**

Dans les trente jours à compter de la date d'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au maire le dossier d'enquête avec son rapport et ses avis motivés.

Le public pourra les consulter pendant une durée de 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ; il pourra également en prendre connaissance durant la même période sur le site internet de la commune : <https://leshautsdanjou.fr/urbanisme-cadre-de-vie/enquete-publique/>

Le PLU révisé sera soumis à l'approbation du conseil municipal de la commune Les Hauts-d'Anjou.